



# COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 16 AVRIL 2024

**Présents** : Mme Lutz

MM. Maillet - Lacour - Lutz – Budet

**Absence excusée** : Mme Cyprien

## INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

## POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

**ART 20.3** Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

## COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE  
CATÉGORIE  
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

## COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



## ATTENTION

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines Seniors, U15F U18F 15H00

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

## INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

### RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.  
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



## COUPES DU COMITÉ – CRÉDIT MUTUEL

La Commission prend note de la décision du Comité, attribuant l'organisation des Coupes du Comité au club de l'USM Bruyères Bernes le jeudi 09 mai :

**9h30** : Finale de la Coupe du Comité Anciens – Crédit Mutuel (Terrain 2)

SARCELLES AAS 2 - ECOUEN FC 2

**11h00** : Finale de la Coupe du Comité U 14 – Crédit Mutuel (Terrain 1)

FRANCONVILLE FC 2 – CERGY PONTOISE FC 2

**14h30** : Finale de la Coupe du Comité U 16 – Crédit Mutuel (Terrain 2)

RC ARGENTEUIL 2 – SARCELLES AAS 3

**15h00** : Finale de la Coupe du Comité Seniors – Crédit Mutuel (Terrain 1)  
Challenge Lestruhaut

SARCELLES AAS 3 – ST BRICE FC 2

## COUPES DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL

La Commission prend note de la décision du Comité, attribuant l'organisation des Coupes du Val-d'Oise au club du FC Deuil Enghien les 15 et 16 juin prochains.



## COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – SENIORS FÉMININES

Demi-finales du 9 mai 2024 à 15h – CVO SENIORS FÉMININES

Match	Club	Club
1	COSMO TAVERNY 1	ERAGNY FC 1
2	SARCELLES AAS 1	ENTENTE MMB 1 ou GONESSE RC 1

### Argenteuil FC 1 / Sarcelles AAS 1 (quarts de finale)

La commission constate le forfait du FC Argenteuil.

Amende : 150€

### Sarcelles AAS 1 / Entente MMB 1 ou Gonesse RC 1

La commission programme cette rencontre le mercredi 15 mai 2024 à 19 h30 sur les installations de l'AAS Sarcelles.

## COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – U 15 F

Demi-finales du 9 mai 2024 à 15h – CVO U 15 F

Match	Club	Club
1	ST BRICE FC 1 ou ERMONT AS 1	SARCELLES AAS 1
2	GARGES FCM 1 ou CERGY PONTOISE FC 1	HERBLAY ES 1

### Cosmo Taverny 1 / Garges FCM 1 (huitièmes de finale)

La commission constate le forfait du Cosmo Taverny.

Amende : 115€

## COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – SENIORS – Ch. COUTELIER

Demi-finales du 9 mai 2024 à 14h30 – CVO SENIORS COUTELIER

Match	Club	Club
1	ADAMOIS Ol. 1	CERGY PONTOISE FC 1
2	VILLIERS LE BEL FC 1	FRANCONVILLE FC 1 ou ST BRICE FC 1



## COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – U 18

Demi-finales du 9 mai 2024 à 14h30 – CVO U 18

Match	Club	Club
1	CERGY PONTOISE FC 1 ou ST LEU 95 FC 1	ST BRICE FC 1
2	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1	ADAMOIS Ol. 1 ou ARGENTEUIL RC 1

## COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – ANCIENS

Demi-finales du 9 mai 2024 à 9h30 – CVO ANCIENS

Match	Club	Club
1	ERAGNY FC 1	GONESSE RC 1 ou PERSAN PORT. ASC 1
2	JOUY LE MOUTIER FC 1	VAUREAL FCM 1